



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

### SEANCE DU 15 MAI 2023

L'an deux mille vingt trois, le quinze mai à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du neuf mai 2023, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul TERRENNE, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D8-5-60

OBJET : OFFICE DE TOURISME DES DEUX RIVES À AUVILLAR  
EXPOSITION « BLEU – INTERPRÉTATIONS DU PASTEL »  
CONVENTIONS AVEC LES ARTISTES

#### Etaient présents :

Messieurs, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

#### Absents excusés :

Messieurs BAYLET Jean Michel et BENOIT Pascal.

#### Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services  
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Monsieur Guy MERIEL a été désigné secrétaire de séance

2023D8-5-60

**OBJET : OFFICE DE TOURISME DES DEUX RIVES À AUVILLAR**  
**EXPOSITION « BLEU – INTERPRÉTATIONS DU PASTEL »**  
**CONVENTIONS AVEC LES ARTISTES**

Comme chaque année, l'exposition temporaire qui se tient à l'Office de tourisme des Deux Rives, à Auvillar, est prévue pour la période de début avril à mi octobre 2023.

Cette année c'est le pastel qui sera mis à l'honneur, à travers les oeuvres de deux créateurs toulousains de talent : Annette Hardouin (toiles textiles) et Yves Patissier (sculptures), à la fois artistes, ennoblisseurs, modélistes, designers et teinturiers au pastel, ils perpétuent et subliment un savoir-faire emblématique de la région, revenu au « goût du jour » depuis ces 20 dernières années.

Le lien avec le territoire apparaît à travers la culture d'une plante qui a fait la richesse du « triangle d'or » entre Toulouse, Albi et Carcassonne et de façon plus large de l'ensemble de la région Occitanie, surtout aux XVème et XVIème siècles. En effet, la Région a alors été la première région cultivatrice et exportatrice (via la Garonne) de pastel en Europe.

Une culture qui renaît depuis quelques années, et se décline en différentes productions, tels que objets artistiques, vêtements, divers textiles, produits de beauté, bières...De plus, les savoir faire liés à la teinture au pastel en Pays de cocagne sont inscrits au patrimoine culturel immatériel français depuis 2021, favorisant ainsi un rayonnement, économique, culturel et touristique.

Afin de formaliser le partenariat avec les artistes, et d'assurer leurs œuvres (sculptures et toiles textiles), une convention devra être signée avec chacun d'entre eux.

Le Président propose d'examiner cette convention, et de la valider.

Il propose donc de l'autoriser ou son représentant à signer les deux conventions avec chacun des artistes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les deux conventions avec chacun des artistes.

Fait à Valence d'Agen, le 15 mai 2023  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 16 mai 2023

Le secrétaire de séance désigné  
Le Maire de GASQUES

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



Guy MERIEL

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le **25 MAI 2023**  
Affiché sur le panneau des annonces légales le

**25 MAI 2023**

## AR Préfecture

### OFFICE DE TOURISME DEUX RIVES AUVILLAR EXPOSITION BLEU INTERPRETATIONS PASTEL CONVENTION ARTISTES

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20230515-2023D8\_5\_60-DE

Numéro d'acte : 2023D8\_5\_60

Date de décision : 15/05/2023

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-5-0-0-0 (Domaines de compétences par  
thèmes / Politique de la ville-habitat-  
logement)

Fichier acte : 2023D8-5-60 OFFICE DE TOURISME  
DEUX RIVES AUVILLAR EXPOSITION  
BLEU INTERPRETATIONS PASTEL  
CONVENTION ARTISTES.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 25/05/2023 11:43:55

**Date de réception de l'AR : 25/05/2023 11:44:40**